

Les lettres du latin : description sémiologique, fonctionnelle et graphématique

Christian TOURATIER

Université de Provence

christian.touratier@wanadoo.fr

Si l'on ne tient pas compte de la fibule de Préneste, dont l'inscription serait à situer "vers l'an 600 avant l'ère chrétienne" (Ernout, 1957² : 3), au cas peu probable où ce ne serait qu'un faux, les plus anciennes attestations de l'écriture latine sont difficiles à interpréter soit parce qu'elles sont mutilées comme l'inscription boustrophédon dite de la pierre noire de l'ancien Forum romain, qui serait situable "dans la première moitié environ du Ve siècle" (Ernout, 1957² : 5), soit parce que les mots ne sont pas séparés les uns des autres, comme l'inscription dite de Duenos "gravée sur un vase composé de 3 petits récipients soudés ensemble" (Ernout, 1957² : 7). Mais en ce qui concerne l'écriture, elles sont très claires, mettant en oeuvre les lettres suivantes:

A C D E H I K L M N O P Q R S T V X

A ces lettres il convient d'ajouter

B F

que l'on trouve par exemple dans l'inscription de la fibule de Préneste et dans l'építaphe du sarcophage de Scipion, ce qui donne un alphabet latin archaïque de 20 lettres:

A B C D E F H I K L M N O P Q R S T V X

(cf. Higounet, 1955 : 72). A ces 20 lettres, on ajouta au IIIe siècle une variante de C, à savoir

G

pour noter la dorsale sonore [g], et, "vers l'époque de Cicéron" (Higounet, 1955 : 72), les lettres

Y Z

qui servirent à transcrire les mots grecs, et furent placées à la fin de l'alphabet. Tout ceci donne donc un alphabet latin de 23 lettres. C'est l'alphabet français majuscule à 26 lettres, moins trois lettres qui "résultent d'un dédoublement de lettre" et, de ce fait, "trouvent leur place dans la série immédiatement après la lettre-mère" (Blanche-Benveniste-Chervel, 1969 : 37). Il s'agit des lettres dites ramistes J / I et V / U, dont la paternité est attribuée, "assez inexactement d'ailleurs, à Ramus" (Blanche-Benveniste-Chervel, 1969 : 51), c'est-à-dire à l'humaniste Pierre La Ramée, qui périt, en 1572, dans le massacre de la Saint-Barthélemy. Et il s'agit du W emprunté avec les mots anglais, allemands ou flamands, mais qui ne figure pas encore dans l'alphabet du *Dictionnaire général* de 1890-1900.

1. DESCRIPTION GRAPHIQUE DE L'ALPHABET LATIN

Si l'on essaie de décomposer en formes graphiques élémentaires les lettres de l'écriture latine monumentale, comme Georges Mounin (1970 : 137-143) l'a fait pour les minuscules de l'écriture dite script, on constate d'une part que cet alphabet latin est un système qui met en oeuvre 12 traits graphiques minimaux, dont 8 sont droits, et 4 arrondis, et d'autre part que sur 23 lettres, 10 sont formées de 3 traits graphiques, 8 de 2 traits, 3 d'un seul trait, et 2 de 4 traits. La décomposition en formes graphiques minimales correspond en effet au tableau suivant :

Lettres	Éléments	Total
A =	/ + - + \	3
B =	+ ⤴ + ⤵	3
C =	⤴	1
D =	+ ⤴	2
E =	+ - + - + -	4
F =	+ - + -	3
G =	⤴ + -	2
H =	+ - +	3
I =		1
K =	+ / + \	3
L =	+ -	2
M =	+ \ + / +	4
N =	+ \ +	3
O =	⦶	1
P =	+ ⤴	2
Q =	⦶ + \	2
R =	+ ⤴ + \	3
S =	⤴ + ⤴	2
T =	+ -	2
V =	\ + /	2
X =	/ + \	2
Y =	\ + / +	3
Z =	- + / + -	3

On voit ainsi que les trois formes minimales les plus utilisées sont la haste verticale (13 fois), le trait horizontal (7 fois) et le petit trait oblique (5 fois). Et seuls trois éléments minimaux ne sont utilisés qu'une seule fois: le grand demi cercle de D, le petit trait vertical de Y, et le demi cercle ouvert sur la droite de S, comme le montre le tableau suivant :

Éléments	Lettres	Total
	B D E F H I K L M N P R T	13
\	A N V X	4
/	A V X Z	4
—	A E F H L T Z	7
-	E F G	3
↘	K M Q R Y	5
↙	K M Y	3
·	Y	1
∩	B P R S	4
○	C G O Q	4
∪	D	1
∩	S	1

Tous ces traits graphiques minimaux permettent de faire un ensemble d'oppositions distinctives, qui, dans leur grande majorité, sont des oppositions que l'on qualifiera de privatives, parce que l'un de ces membres se caractérise par l'absence de l'élément graphique qui est propre à l'autre. La plupart des lettres à deux traits graphiques s'opposent en effet à des lettres à un seul trait par la présence d'un trait supplémentaire. C'est ainsi que les quatre lettres à haste L, P, D, et T ajoutent un élément à la haste qui correspond à I, d'où les oppositions

$L \sim I$, $P \sim I$, $D \sim I$, et $T \sim I$

qui se caractérisent par la présence d'un trait horizontal inférieur pour L, d'un petit demi cercle supérieur pour P, d'un grand demi cercle pour D et d'un petit trait horizontal supérieur pour T, la différence entre L et T étant alors seulement la position du trait horizontal qui les distingue de I. De même, les lettres à deux traits G et Q ajoutent un élément graphique au seul élément graphique qui représente la lettre C ou O, d'où les oppositions privatives

$G \sim C$ et $Q \sim O$.

D'une façon comparable, les lettres à trois éléments graphiques R et B ajoutent un élément graphique à une lettre à deux éléments graphiques, et la lettre à quatre éléments graphiques E ajoute un élément à une lettre à trois éléments graphiques, ce qui donne les oppositions privatives:

$R \sim P$, $B \sim P$

$E \sim F$.

La paire

$H \sim N$

par contre n'est pas privative, mais équipolente: ses membres se définissent tous les deux par trois éléments graphiques, mais N remplace le deuxième élément de H, à savoir le trait horizontal médian, par un trait oblique de droite à gauche.

Les autres jouent sur autre chose que le simple nombre d'éléments premiers. La paire

$V \sim A$

par exemple ajoute certes aux deux traits obliques de V un petit trait horizontal médian; mais en même temps et surtout, elle inverse l'ordre des deux traits obliques, A présentant en premier le second trait oblique de V, ce qui inverse l'ouverture de l'angle ainsi formé. Les deux membres de la paire

$V \sim X$

par contre sont formés des deux mêmes éléments premiers, à savoir une barre oblique descendante et une barre oblique ascendante, mais X les croise en leur milieu, alors que V les met simplement l'une à la suite de l'autre. Les deux membres de la paire

$Y \sim K$

présente le même nombre d'éléments en opposant un petit trait vertical à une haste. Mais en même temps Y dispose sur l'axe vertical les deux petits traits obliques que K présente sur l'axe horizontal, ce qui transforme un angle ouvert vers le haut en un angle ouvert vers la droite.

La lettre S par contre s'oppose à B, en n'ayant que deux éléments minimaux en face des trois éléments de B, dont elle n'a pas la haste. Mais surtout elle inverse le demi cercle supérieur de B, qui se trouve ainsi ouvert sur la droite, alors que le demi cercle inférieur s'ouvre sur la gauche.

La dernière lettre M est bien particulière. Elle s'oppose et à N et à H, ayant en commun avec ces deux lettres les deux hastes verticales, l'une en première position et l'autre en dernière. Mais alors que ces deux lettres ont, dans leur partie médiane, un seul trait (horizontal ou oblique), M en présente deux (obliques), reliant ainsi les deux hastes par leur sommet, alors que H les relie en leur milieu, et N relie le sommet de la première à la base de la seconde.

2. FONCTIONNEMENT DES LETTRES DE L'ALPHABET

Deux remarques préalables s'imposent. Nous savons avec une certaine précision comment les Romains prononçaient leur langue. Les philologues ont en effet reconstruit, à partir de nombreux témoignages des grammairiens latins eux-mêmes et à partir des observations ou des hypothèses faites par la phonétique historique, la prononciation du latin par les Romains. Cette prononciation, dite prononciation restituée, fait prononcer par exemple le nom de l'orateur *Cicero* ['kikero], et non [sise'Ro], comme dans l'ancienne "prononciation française", ou [tSi'tSero], comme dans la "prononciation italienne" de l'Église romaine. Il est donc parfaitement possible de préciser à quels sons correspondaient les lettres de l'alphabet latin.

La seconde remarque concerne les concepts mêmes qui sont ordinairement utilisés pour analyser le fonctionnement des lettres. On parle de graphème, en entendant par là une unité graphique minimale :

"le graphème peut être défini comme la plus petite unité (lettre ou groupe de lettres) de la chaîne écrite ayant une référence phonique et/ou sémique dans la langue parlée" (Catach, 1980 :27).

Ce graphème peut être un phonogramme, un syllabogramme ou un logogramme. Les phonogrammes peuvent noter soit un son soit un phonème, ce qui donne une écriture phonétique ou une écriture phonologique. Pour décrire le fonctionnement des graphèmes phonographiques, on distingue, depuis notamment les travaux de Claire Blanche-Benveniste et André Chervel sur l'orthographe française, "cinq types de correspondance phono-graphique : la valeur de base, la valeur de position, le digramme (qui combine valeur de position et valeur auxiliaire), la valeur auxiliaire et la valeur zéro" (Blanche-Benveniste & Chervel, 1969 : 135). Donnons un exemple de chacun de ces concepts, d'abord la valeur de base :

"Tous les graphèmes ont une valeur de base. Pour la dégager, ce n'est pas sur le nom de la lettre dans l'alphabet qu'il faut se fonder. Pourquoi décider que la valeur de base de *c* c'est /k/ et non /s/ ? Parce que sa valeur /s/ est limitée aux cas où il est suivi des graphèmes *e* et *i*, tandis que sa valeur /k/ est possible dans toutes les autres distributions, *ca*, *co*, *cu*, *cl*, *cr*, *ch*, et à la finale comme dans *soc*" (Blanche-Benveniste & Chervel, 1969 :135).

La valeur de base d'une lettre est donc celle qui n'est limitée par aucune restriction contextuelle, et est donc non marquée, tandis qu'une valeur qui n'apparaît que dans un contexte particulier est une valeur de position et donc une valeur marquée. La lettre *e* est le contexte qui entraîne la valeur de position sifflante [s] de la lettre *c* ou chuintante [ʒ] de la lettre *g* :

"Les cinq graphèmes *a*, *e*, *h*, *o*, *u* jouent sur la bivalence de *e* et de *g*. Alors que le *e* sélectionne la valeur continue du *c* (*douceâtre*) et du *g* (*geai*), les quatre autres protègent la valeur de base occlusive de ces

mêmes consonnes. Le *a* joue dans *américain* et *gain*, puisqu'en son absence on prononcerait *-cin* et *-gin* /sě/ et /žě/; le *h* dans *chiromancie* et *ghetto*; le *o* dans *cœur*; le *u* dans *cueillir* et *gué*" (Blanche-Benveniste & Chervel, 1969 : 138).

"Pour un mot comme *feu*, il est impossible de considérer séparément, dans leur fonctionnement phono-graphique, les deux segments *e* et *u*. En effet, jamais ni *e* ni *u* n'ont séparément la valeur /ø/ qui résulte de leur juxtaposition. On réserve le nom de digrammes à ces faits d'amalgame" (Blanche-Benveniste & Chervel, 1969 :141).

Enfin on dira qu'en finale de mot les graphèmes *b*, *c*, et *d* ou le groupe de graphèmes *ps* et *ent* ont une valeur zéro dans *plom(b)*, *jon(c)*, *lar(d)*, *cor(ps)*, *ils vol(ent)* (cf. Blanche-Benveniste & Chervel, 1969 : 147). Mais ces "graphèmes à valeur zéro" peuvent apparaître dans toutes les positions : "S est muet dans *sch-* de *schéma*. Dans les groupes *sc-* de *science*, *rh-* de *rhume*, *sa-* de *sain*, *be-* de *beau*, la deuxième lettre est muette" (Blanche-Benveniste & Chervel, 1969 :147).

2.1. Les principales lettres consonantiques

Décrivons maintenant le fonctionnement des lettres de l'alphabet latin, à l'aide de ces principes. La prononciation dite restituée enseigne que certaines lettres latines n'ont qu'une seule valeur phonique, *P* et *M* correspondant aux occlusives bilabiales [p] et [m], *T* à l'occlusive apicodentale [t], *C* et *K* à l'occlusive palatale (ou vélaire) [k], *F* à la constrictive fricative labiodentale [f], *S* à la constrictive sifflante apicodentale, et *R* à la vibrante apicodentale [r]. Chacun de ces sept sons correspond à un phonème en latin, mais on peut aussi fort bien supposer que toutes ces lettres notent non pas tant des phonèmes consonantiques que la prononciation de ces phonèmes.

D'autres lettres par contre notent deux ou plus de deux sons différents: *L* a la valeur de base d'une latérale vélaire [ɫ], dite *l pinguis* («l gras») par les Latins, et la valeur de position d'une latérale apicale [l] devant un *i* notamment, dite *l exilis* («l grêle») par les Latins. La lettre *N*, qui a la valeur de base d'une nasale apicodentale [n], présente la valeur de position d'une nasale vélaire [N] devant une occlusive vélaire dans par exemple *ANCILLA* «servante», *FRANGO* «briser», *RELINQVO* «abandonner», et *LINGVA* «langue». La lettre *G*, qui a la valeur de base d'une occlusive vélaire sonore [g], aurait également, d'après les philologues, la valeur de position d'une nasale vélaire, devant *M* et *N* (par exemple *AGMEN* «colonne» ou *DIGNVS* «digne»).

Les lettres *B* et *D* ont la valeur de base d'une occlusive sonore respectivement bilabiale [b] et apicodentale [d], et la valeur de position d'une occlusive sourde devant les lettres *P*, *T* et *S* (par exemple *PLEBS* «les plébéiens», prononcé [pleps] et écrit, dans certaines inscriptions, *PLEPS*, *OBTINVIT* «il a maintenu», que Quintilien entendait prononcer [optinuit] (cf. Quint. 1,7,7). Elles ont en outre comme valeur de position

dans les mots composés la valeur de base de la lettre consonantique qui suit: cette valeur de position apparaît pour *D* devant toute lettre consonantique autre que *B* et *M* (cf. *APPETERE* (*ADPETERE*) «chercher à atteindre», *ATTINERE* (*ADTINERE*) «concerner», *ACCIDERE* (*ADCIDERE*) «arriver», *ARRIPIO* (*ADRIPIO*) «je tire à moi», *ALLOQVI* (*ADLOQVI*) «haranguer», *ANNVERE* (*ADNVERE*) «adresser un signe», *AGGREDI* (*ADGREDI*) «s'approcher», etc.), et pour *B* devant *P*, *C*, *M* et *F* (*OPPONERE* (*OBPONERE*) «opposer», *SVCCEDERE* (*SVBPONERE*) «aller sous», *SVFFICERE* (*SVBFICERE*) «suffire», *SVMMOVEVERE* (*SVBMOVEVERE*) «écarter»). Remarquons que si certaines lettres de tous les exemples qui précèdent notent des consonnes différentes, ces différentes consonnes sont en fait des réalisations différentes d'un même phonème. Par exemple les deux latérales différentes [t] et [l] que notent la même lettre *L*, ou les deux nasales [n] et [N] notées par la même lettre *N* sont des variantes d'un même phonème, respectivement /t/ et /n/, puisque les membres de ces couples de consonnes sont en distribution complémentaire et que leur opposition n'est par conséquent pas distinctive. Quant aux sons bilabial ou apicodental sourds que notent parfois les deux lettres *B* et *D*, on peut dire qu'il s'agit soit de la réalisation phonétique sourde des phonèmes /b/ et /d/, soit de la réalisation phonétique des archiphonèmes /P/ et /T/, c'est-à-dire de phonèmes bilabial ou apicodental sous-spécifiés, suivant la théorie que l'on adopte pour expliquer ce que les phonologues pragois ont appelé neutralisation de l'opposition «sourde» ~ «sonore». Lorsque ces mêmes lettres *B* et *D* notent un son qui n'est ni bilabial ni apicodental, il s'agit d'une variante soit des phonèmes /b/ ou /d/ soit des archiphonèmes /P/ et /T/ devant des consonnes en position dite semi-initiale. L'écriture latine est donc dans tous ces cas non pas vraiment phonétique, mais phonologique.

2.2. Les lettres vocaliques

La situation est différente dans le cas des lettres *A*, *E*, *I*, *O*, *V*. D'abord ces lettres ont la particularité d'avoir deux valeurs de base. Elles notent en effet deux sons différents, à savoir une voyelle longue et une voyelle brève, qui ne peuvent pas être considérés comme des valeurs de position. Et surtout les deux sons ainsi notés ne sont pas des variantes d'un même phonème, mais représentent deux phonèmes différents. La lettre *A* note les deux voyelles ouvertes /a:/ long et /a/ bref de *MALVS* par exemple, qui correspond au nom /ma:lus/ «pommier» et à l'adjectif /maʎus/ «mauvais»; la lettre *E* les deux voyelles intermédiaires d'avant /e:/ long et /e/ bref de *VENIT* par exemple, qui correspond au parfait /ue:nit/ «il vint» et au présent /uenit/ «il vient»; la lettre *O* les deux voyelles intermédiaires d'arrière /o:/ et /o/ de *NOTOR* par exemple, qui correspond au nom /no:tor/ «le garant» et au verbe /notor/ «je suis marqué»; la lettre *I* les deux voyelles fermées d'avant /i:/ long et /i/ bref de *DICO* par exemple, qui correspond au verbe de la 3ème conjugaison /di:ko:/ «je dis» et au verbe de la 1ère conjugaison /diko:/ «je dédie»; et

la lettre *V* enfin les deux voyelles fermées d'arrière /u:/ long et /u/ bref de *LVTVM* par exemple, qui correspond soit au nom /tu:tum/ «1) gaude (plante donnant une couleur jaune); 2) couleur jaune» soit au nom /tutum/ «boue». Si dans le cas des voyelles, l'écriture latine n'est pas directement phonologique, il faut néanmoins reconnaître que cette confusion graphique de deux phonèmes différents repose certainement sur le fait phonologique qu'il y a, en latin, neutralisation de l'opposition «longue» ~ «brève» dans deux contextes, à savoir

-en hiatus devant une autre voyelle (cf. [moneo:] «j'avertis» *MONEO* en face de [mone:s] «tu avertis» *MONES* ou [mone:mus] «nous avertissons» *MONEMVS*),

-et en syllabe finale fermée par autre chose qu'une sifflante (cf. [monet] «il avertit» *MONET* en face de [mone:s] «tu avertis» *MONES*). Dans tous ces cas de neutralisation, la voyelle brève prononcée est soit la réalisation phonétique d'un phonème long soit la réalisation phonétique d'un archiphonème. Une telle neutralisation est probablement ce qui a poussé à ne pas noter graphiquement la quantité des voyelles.

A cette double valeur phonétique et phonologique de base des lettres vocaliques s'ajoute pour *I* et *V* une valeur de position consonantique, qui correspond à une variante des phonèmes /i/ et /u/ brefs, la lettre *I* notant aussi la semi-voyelle [j] ou le segment phonique [ij] (cf. *IACIO* [jakijo:] «je jette»), et la lettre *V* la semi-voyelle [w] (cf. *uenio* [wenijo:] «je viens», *uiuo* [wi:wo:] «je vis», *uacuo* [wakuwo:] «je vide»), la variante consonantique simple apparaissant notamment en position initiale devant une voyelle et en position intérieure intervocalique.

Les groupes de voyelles *AE* (remplacés souvent par *AI* dans le style soutenu), *AV* et *OE* ne sont pas des lettres complexes fonctionnant comme les lettres simples mentionnées jusqu'à présent, bien qu'elles correspondent phonétiquement à ce qu'on appelle des diphtongues, à savoir les diphtongues décroissantes [ae̯], [aw] et [oe̯], qui, en latin, sont des unités phonétiquement complexes, mais phonologiquement minimales. Car, dans la mesure où chacune de leurs deux lettres correspond à sa prononciation habituelle, il n'y a aucune raison de ne pas considérer ces trois groupes de voyelles comme des combinaisons de deux lettres qui notent tout normalement deux sons différents, mais n'en forment pas moins un seul phonème.

2.3. Les groupes de lettres

Quant aux groupes de lettres *QV* et *GV*, qui notent aussi des monophonèmes, à savoir les labiovélares /k^w/ et /g^w/, il s'agit également de deux combinaisons de lettres, avec, cependant, chacune, une particularité spécifique. Dans le groupe *QV*, la lettre *Q* est une variante de la lettre *C*, qui note le son [k] uniquement lorsque ce son [k] ne représente pas le phonème /k/, mais appartient au phonème /k^w/. Un fait confirme la nature bigraphémique de *QV*: la lettre *Q* peut apparaître seul, mais dans le sigle *SPQR*, qui est un logogramme signifiant «*senatus*,

populusque romanus», et où elle ne représente ni le phonème /k/, ni le phonème /k^w/, mais le morphème enclitique -QVE, signifiant «et».

Le groupe GV, pour sa part, contient deux lettres qui ont la même valeur qu'en dehors de ce groupe, ayant, la première, la valeur de base [g], et la seconde, la valeur de position [w]. Mais il a la particularité que la seconde lettre peut, dans ce même contexte, avoir aussi la valeur de base [u] bref, et plus précisément la variante bisegmentale de cette valeur de base, comme dans *ARGVO* «j'accuse», qui est trisyllabique [ar-gu-wo:]. Cette double valeur du groupe GV ne pose toutefois aucun problème au lecteur comme au scripteur latin, dans la mesure où la valeur consonantique de V n'est possible que lorsque la lettre G suit la lettre N, comme dans *LINGVA* «langue» [lingwa]. Dans tous les autres cas, il s'agit de la valeur de base de la lettre V.

2.4. Les autres lettres

Parmi les trois dernières lettres de l'alphabet latin, X a un statut tout à fait particulier. C'est une lettre qui note un groupe de sons, à savoir [ks], et qui, ce faisant, est une sorte de variante obligatoire des deux lettres C+S, comme dans *DVXI* «j'ai conduit», prononcé [du:ksi:], ou *REXI* «j'ai dirigé», prononcé [reksi:]. Si l'on ne dit pas que le X note alors partiellement le même son vélaire [k] que la lettre C, il faut admettre qu'il note partiellement soit le phonème /k/, comme dans *DVXI* ou *DVCTVM* du verbe /du:ko:/ «je conduis», soit l'archiphonème /K/, comme dans *REXI* ou *RECTVM* du verbe /rego:/ «je dirige».

La particularité de deux lettres suivantes, qui terminent l'alphabet latin, Y et Z, vient de ce qu'elles notent des sons empruntés au grec, qui devaient probablement correspondre respectivement à [y] et [z], dans la langue cultivée, mais à [u] et [s], dans la langue populaire, ce que Quintilien trouvait fort rugueux et disgracieux dans la prononciation proprement latine de *ZEPHYRVS* «zéphyr» (cf. Quint. 10,12,28).

La lettre H est sûrement à rapprocher de Y et Z; elle appartient à la prononciation cultivée, qui, plus ou moins hellénisante, a introduit, à l'époque de Cicéron (cf. Cic., *Orator* 160), une aspiration ignorée des anciens latins, avant tout dans les mots d'origine grecque. Cette lettre note une aspiration qui porte sur la prononciation de la voyelle qui suit, à condition que ce soit une voyelle initiale (cf. *HIC* [hi:k] «celui-ci»), ou sur la prononciation de l'occlusive sourde qui précède (cf. *THESAURVS* [t^hesawrus] «trésor», *AMPHORA* [amp^hora] «amphore», *PVLCHER* [pulk^her] «beau»). Cette aspiration, malgré quelques paires minimales dans la langue cultivée (cf. *HERI* «hier» ~ *ERI* «maître(Génitif)», *HORTVS* «jardin» ~ *ORTVS* «naissance») n'est pas distinctive, dans la langue courante, puisqu'on peut dire *ERVS* et *HERVS* «maître», *ARENA* et *HARENA* «sable», *OLVS* et *HOLVS* «légume», sans qu'il y ait différence de sens. La lettre H correspond donc à une particularité exclusivement phonétique de la prononciation de la bonne société.

A la différence de la lettre *H*, la lettre *K* est un archaïsme, qui remonte à l'écriture grecque pratiquée par les Etrusques. Cette lettre note, comme la lettre *C*, le son [k]. Mais elle le note uniquement lorsqu'elle se trouve devant une lettre *A*, et encore le *A* de quelques mots, par exemple *KALENDAE* «calendes», *KAPVT* «tête» ou *KARTHAGO* «Carthage», où du reste, à époque classique, elle alterne avec un *C*, relativement plus fréquent: *CALENDAE*, *CAPVT* ou *CARTHAGO*. Mais les dictionnaires ne connaissent que *CADO* «je tombe», *CALERE* «être chaud» ou *CARPERE* «cueillir». On signalera le prénom *KAESO* (ou *CAESO*) «Caeson», qui montre bien que le groupe *AE* était interprété non comme une seule lettre complexe, mais comme contenant la lettre *A*, entraîne la variante *K* de la lettre *C*.

3. CONCLUSIONS PROVISOIRES

Concluons provisoirement en récapitulant la description ainsi obtenue. Les 23 lettres de l'alphabet latin se répartissent en 18 lettres usuelles

A, B, C, D, E, F, G, I, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, V
 plus 3 de la langue cultivée
 H, Y, Z

à quoi s'ajoutent deux variantes, à savoir

K, variante de *C*, et *X*, variante du groupe de lettres *C* + *S*.

Ces 23 lettres notent 34 sons différents, qui correspondent à seulement 27 + 3 phonèmes; c'est-à-dire les 27 phonèmes du système latin proprement dit:

/p/, /b/, /m/; /t/, /d/, /n/; /k/, /g/; /k^w/, /g^w/; /f/, /s/, /r/, /l/
 /a/, /a:/, /aẽ/, /aw/; /e/, /e:/; /i/, /i:/; /o/, /o:/, /oẽ/, /; /u/, /u:/

à quoi s'ajoutent les 3 phonèmes de la langue cultivée

/h/, /y/ et /z/.

donc 30 phonèmes. Seules trois différences phoniques ne correspondent pas à des lettres spécifiques:

[l] ~ [ɫ], tous deux écrits *L*, [n] ~ [N], tous deux écrits *N*, [u] ~ [w], écrits tous deux *V*, et [i] ~ [j], écrits tous les deux *I*.

La différence entre 23 signes graphiques et 30 phonèmes vient de ce que les 5 lettres vocaliques notent, chacune, deux phonèmes, dont l'un est articulatoirement identique à l'autre, mais avec une durée quasiment double, de ce que les 3 diphtongues sont notées par deux lettres vocaliques utilisées également pour noter des phonèmes vocaliques simples, et de ce qu'un des deux phonèmes consonantiques complexes est noté à l'aide de deux lettres simples utilisables autrement (*GV*), l'autre phonème complexe recourant à une lettre simple spécifique (*Q*) combinée à une autre lettre simple qui n'est pas spécifique. Ceci fait un total de 21, à quoi il faut ajouter la lettre *K*, qui note le même phonème que la lettre *C*, et la lettre *X*, qui note le groupe de phonèmes /k+s/, pour obtenir le total de 23 lettres de l'alphabet latin.

Passons maintenant à des éléments de conclusion plus théoriques. D'abord l'écriture latine doit être considérée comme plus phonétique que phonologique. Cela n'est pas évident à propos de toutes les lettres qui n'ont qu'une valeur de base, laquelle peut être aussi bien le phonème que la réalisation phonétique de ce dernier. C'est le cas notamment de P, T, C ou M. Mais le but de l'écriture alphabétique n'est pas tant de faire une description phonologique de la langue notée que d'en indiquer la prononciation, c'est-à-dire avant tout la réalisation phonétique. Plusieurs faits le montrent. D'abord le cas des lettres comme R et S. Dire que les lettres doivent correspondre à des phonèmes compliquerait sérieusement la description. Car il faudrait postuler que la lettre R par exemple a comme valeur de base certes le phonème /r/, par exemple dans *FERO* «porter», mais aussi comme valeur de position le phonème /s/ dans *GERO* «faire», dans la mesure où, par rhotacisme synchronique, le son [r] est ici une variante du phonème /s/, phonème que l'on retrouve tel quel dans les formes du parfait *GESSI* et du participe *GESTVS* du même verbe. Et du coup, l'on ne comprendrait pas certains changements orthographiques, comme le fait que L. Papirius Crassus, "qui fut dictateur en 339 av. J.-C." (Niedermann, 1953³ : 95) ait été, ainsi que le dit Cicéron (*epist.* 9,21,2), "le premier à cesser de s'appeler *PAPISIVS*". Par ailleurs, si la lettre B avait pour vocation de noter le phonème /b/, cela expliquerait qu'il apparaisse dans le mot *PLEBS*, qui, tout en se prononçant [pleps], représente la séquence phonématique /pleb+s/. Mais alors on ne comprendrait pas du tout pourquoi des inscriptions latines utilisent à plusieurs reprises une forme graphique comme *PLEPS* (cf. Niedermann, 1953³, 130). Il semble donc préférable d'admettre que les phonogrammes des écritures alphabétiques notent avant tout des prononciations de phonèmes, ce qui corrigera légèrement la définition proposée par Nina Catach:

"phonogrammes, graphèmes chargés de transcrire les phonèmes" (Catach, 1980 : 16).

Mais on est en droit de dire que, lorsque des graphèmes ou des lettres notent des informations purement phonologiques, comme la lettre E, qui est une généralisation de l'archiphonème /E/, puisqu'elle correspond effectivement à un archiphonème dans *MONEO*, mais nullement dans *MONES*, qui présente le phonème /e:/, il y a certes toujours d'une certaine façon ancrage dans le donné phonique, mais qu'il peut aussi y avoir trace indirecte du signifié dans cette écriture alphabétique. Car, pour savoir comment il convient de prononcer par exemple *VENIT* (est-ce ['wenit] ou ['we:nit]?), il faut comprendre le message: si cela veut dire «il vint», la lettre E se prononce [e:] long; si cela veut dire «il vient», elle se prononce [e] bref.

Seconde remarque théorique : a-t-on vraiment le droit de qualifier, comme semblent le faire Nina Catach, Claire Blanche-Benveniste et André Chervel, de "graphèmes" ce qu'avec la tradition nous avons simplement appelé les "lettres de l'alphabet latin" ?

4. DEFINITION DU GRAPHEME

Depuis que Pulgram a établi un parallélisme fondateur entre le graphème et le phonème, on peut dire que tous les linguistes qui se sont intéressés à l'écriture française ou autre estiment que la graphématique est à l'écriture ce que la phonématique (ou phonologie) est à la prononciation. Claire Blanche-Benveniste et André Chervel disent d'ailleurs explicitement

"La distinction entre le graphème et la lettre se fonde sur des considérations identiques à celles qu'utilisent les phonologues pour opposer le phonème au son. Le graphème se définit comme une entité abstraite, par sa place dans l'alphabet et sa correspondance avec une unité du système phonologique. Face au graphème, on appelle *lettre* la réalisation particulière qui en est faite; on parlera par exemple de «lettre italique», «lettre majuscule», «lettre bien formée, lettre mal formée»" (Blanche-Benveniste & Chervel, 1969 :119).

Jacques Anis semble faire la même profession de foi. Il écrit par exemple:

"On appellera graphème l'unité minimale de la forme graphique de l'expression"

formule technique qui a des airs phonologiques; et quelques lignes plus bas, il fait explicitement référence à la phonologie:

"L'analyse des graphèmes segmentaux utilisera les méthodes structurales classiques (déjà expérimentées en phonologie)" (Anis, 1983 : 33).

4.1. La position de Nina Catach

La position de N.Catach sur ce point n'est pas totalement claire. Elle semble bien concevoir la graphématique comme la phonologie, quand elle cite et accepte la théorie du graphème de Gak :

"Nous considérons avec Gak, que «l'unité graphique ... serait constituée non seulement par la face personnelle de la graphie, mais surtout par le lien spécifique entre un signifiant et un signifié, ce dernier pouvant être aussi bien la réalisation d'une fonction (marque grammaticale) que par la représentation d'un phonème.» (p. 27). Cependant, pour cette seconde fonction, nous ne parlerons pas de «signifié», mais de «correspondance» avec le phonème, en cas de transcription phonétique par exemple. Le graphème est dans ce cas un «signifiant de signifiant», il transcrit seulement un phonème" (Catach, 1980 : 36).

Nina Catach a raison de récuser le terme de «signifié». Elle semble, de ce fait, concevoir le graphème comme l'association d'une lettre et d'un phonème, ce qui implique que la lettre n'est pas par elle-même un

graphème, et rejoint ce que cette linguiste avait déjà écrit, quelques années plus tôt :

"Le premier progrès à faire est de distinguer le *phonème* du *son*, le *graphème* de la *lettre*" (Catach, 1978, 60)

formule très intéressante qui signifie clairement que la lettre est au graphème ce que le son est au phonème.

Malheureusement, quelques lignes après l'une et l'autre de ces citations, Nina Catach semble contredire cette similitude entre la graphématique et la phonologie. Elle écrit, dans le paragraphe qui suit la première citation:

"Nous pensons également qu'une étude graphique, même si elle comporte automatiquement deux entrées (association du graphème au phonème et aux autres sous-systèmes de la langue d'une part, aux autres graphèmes d'autre part) doit partir de l'écrit vers l'oral, dans le sens de la lecture. Notre orthographe est faite pour l'œil, elle apporte des informations supplémentaires que l'on ne peut pas trouver en partant du phonème" (Catach, 1980 :36).

Un même second mouvement se trouvait déjà quelques lignes après la seconde citation que nous avons faite:

"D'autre part, il faut souligner qu'une description comme celle que propose l'équipe HESO part du *graphème* au *phonème* et non l'inverse" (Catach, 1978 : 60).

comme si le graphème et la lettre étaient la même chose. Il aurait sûrement été plus juste de dire que la graphématique va de la lettre au phonème, et aboutit ainsi au graphème, qui est l'association de la lettre et du phonème.

4.2. Théorie et pratique

Il semble bien que la pratique des linguistes qui ont cherché à faire une description graphématique du français ne se conforme jamais à leurs déclarations théoriques, même quand ils recourent à des méthodes ou à des concepts qui rappellent manifestement la phonologie, comme c'est le cas avec les notions de valeur de base et de valeur de position. Un tel écart vient peut-être de ce qu'ils n'ont guère pratiqué la description phonologique d'une langue. Quoi qu'il en soit, on a bien l'impression que, pour eux, le mot graphème n'est qu'un terme technique qui englobe toutes les lettres. Chaque lettre et chaque groupe de lettres associées sont considérés comme des graphèmes, comme si, en phonologie, chaque son ou chaque groupe de sons d'une langue étaient des phonèmes! Le graphème n'est pas, pour eux, une unité fonctionnelle abstraite, mais une simple réalité graphique. Ce qui est premier, à leurs yeux, c'est la lettre, comme le montre bien le repli de Nina Catach, affirmant que l'on doit aller de l'écrit vers l'oral, et donc de la lettre vers le phonème. On remarque

d'ailleurs que dans leurs propos, comme on peut le constater dans les quelques citations que nous avons faites aussi bien de Nina Catach que de Claire Blanche-Benveniste et André Chervel, une lettre est toujours un graphème, et le même graphème, quelle que soit sa valeur, alors qu'en phonologie, un même son correspond à deux phonèmes différents, quand il a deux valeurs différentes (cf. le paragraphe intitulé "Un même son pour deux phonèmes et vice-versa", dans le chapitre des *Éléments de linguistique générale* de Martinet (1970 : 68-69) qui est consacré à la phonématique).

Ce n'est pas raisonner comme en phonologie que de dire par exemple :

"Le graphème *s*, dont la valeur de base est /s/, vaut /z/ entre voyelles, par exemple *poisson* s'oppose à *poison*" (Blanche-Benveniste & Chervel, 1969 : 136)

ou encore

"Trois graphèmes, *c*, *g*, *t*, dont la valeur de base est une occlusive, /k, g, t/, donnent une continue en valeur de position, /s, ž, s/, par exemple dans *cire*, *gel*, et *partiel*" (Blanche-Benveniste & Chervel, 1969 : 136-137)

même si cela donne l'impression de rappeler la phonologie, la notion de valeur de position ressemblant à la notion de variante. Car dire qu'en français, le graphème *c* a la valeur de base /k/ et la valeur de position /s/, ou que le graphème *s* a la valeur de base /s/ et la valeur de position /z/, cela revient à attribuer deux valeurs dans le système à une même réalité graphique, alors que dire, en phonologie latine, que le son nasal vélaire [ŋ] et le son nasal apicodental [n] réalisent le même phonème /n/ revient à attribuer une même valeur dans le système à deux réalités phoniques différentes. Il y a donc inversion du rapport entre l'observable et le fonctionnel abstrait ou construit. Pour travailler en graphématique comme on le fait en phonologie, il faudrait définir le graphème comme une unité graphique fonctionnelle, que l'on noterait entre deux chevrons, et considérer que les lettres ne sont que des allographes ou des réalisations graphiques de graphèmes, tout comme les sons ne sont que des allophones ou des réalisations phoniques de phonèmes. Si donc la lettre *s* correspond à un phonème /s/, quand rien dans le contexte ne la conditionne, on a affaire à un graphème que l'on notera <s>, celui-ci faisant correspondre la lettre *s* au phonème /s/. Mais quand, dans un contexte particulier précis, cette même lettre correspond à un phonème /z/, elle représente un autre graphème, que l'on notera <z>. Elle n'est pas une variante du graphème <s>, comme le suggère l'analyse de Claire Blanche-Benveniste et d'André Chervel, mais une variante du graphème <z>. Et inversement, on dira que les deux lettres *ce* sont des allographes du graphème <s>, puisqu'elles correspondent au phonème /s/. On arrivera ainsi à la conclusion qu'en français, le graphème <s> est représenté par plusieurs allographes, à savoir la lettre *s*, le digramme *ss*

entre voyelles, la lettre *c* devant un *i* ou un *e*, ou le digramme *ce*, tout comme le phonème /n/ latin est représenté par les deux sons différents [n] et [ŋ] suivant les contextes.

Le graphème devenant ainsi véritablement une unité fonctionnelle comparable au phonème, et la lettre, une unité substantielle, comparable au son, les concepts de valeur de base d'un graphème et de valeur de position perdent toute pertinence, dans la mesure où les prétendues "valeur de base" /s/ et "valeur de position" /z/ de ce que Claire Blanche-Benveniste et André Chervel appellent par exemple le "graphème *s*" représentent en réalité deux graphèmes différents, le graphème <*s*> et le graphème <*z*>. La lettre *s* seulement est l'allographe de base qui donne son nom au graphème <*s*>, parce qu'il n'est entraîné par aucun contexte, tandis que *c*, *ce*, *ss* ou *t* sont des allographes de ce même graphème <*s*> qui sont conditionnés par leur contexte graphique, devant *e* ou *i*, pour la lettre *c*, entre deux voyelles pour les deux lettres ou digramme *ss*, et devant *ion* pour la lettre *t*.

4.3. Le cas plus complexe de Nina Catach

On trouve bien sûr la même inversion du rapport son et phonème dans la description prétendument graphématique de Nina Catach, puisqu'elle fait correspondre au phonème /k/ "une bonne dizaine de graphèmes pour noter le même son : *c*, *cc*, *q*, *qu*, *cq*, *cqu*, *k*, *ck*, *ch*, *cch*, etc" (Catach, 1980 :148) :

c (*crier*, *car*, *bec*, *tact*), *cc* (*accabler*), *qu* (*quand*, *quoi*), *que* (*bique*), *q* (*cinq*, *coq*), *cqu* (*acquitter*), *ch* (*orchestre*, *ecchymose*, *chianti*, *technique*), *k* (*kilo*, *kimono*, *kolkhoze*) et *ck* (*bifteck*, *ticket*) (cf. Catach, 1980 : 147),

ou au phonème /s/ les "8 à 10" prétendus graphèmes suivants :

s (*sac*, *iris*), *ss* (*poisson*), *sse* (*presse*), *c* (*cent*, *cil*, *cygne*), *ç* (*leçon*, *reçu*), *sc* (*science*), *t + i* (*initie*, *nation*), et *x* (*six*, *dix*) (cf. Catach, 1980, 160).

Mais l'analyse de Nina Catach se distingue sur un point très important de celle de Claire Blanche-Benveniste, et rejoint alors d'une certaine façon notre point de vue, avec sa notion d'archigraphème, qu'elle définit en ces termes:

"*Archigraphème* : Graphème fondamental, représentant un ensemble de graphèmes, qui sont par rapport aux autres ensembles dans un rapport exclusif" (Catach, 1980, 17)

et qu'elle note par une majuscule, par exemple "*O* pour *o*, *ô*, *au*, *eau*, etc.". Elle postule, en effet, que tous les prétendus graphèmes : *c*, *cc*, *q*, *qu*, *cq*, *cqu*, *k*, *ck*, *ch*, *cch* représentent l'archigraphème \textcircled{B} , et les prétendus graphèmes *s*, *ss*, *sse*, *c*, *ç*, *sc*, *t + i*, et *x*, l'archigraphème \textcircled{C} . Mais ce faisant, elle retrouve le point de vue de la phonologie, dont elle a préalablement admis le principe et le modèle. Les prétendus graphèmes,

qui en réalité ne sont pour nous que des lettres ou des groupes de lettres, représentent bien une unité graphique abstraite, le prétendu archigraphème. Mais il serait plus juste, nous semble-t-il, de dire que la série des lettres, *c, cc, q, qu, cq, cqu, k, ck, ch, cch*, qui notent toutes le phonème /k/, est l'ensemble des allographes du graphème <k>, et la série des lettres, *s, ss, sse, c, ç, sc, t + i, et x*, qui notent toutes le phonème /s/, l'ensemble des allographes du graphème <s>. On peut même se demander si les prétendus archigraphèmes ne sont pas pour Nina Catach les véritables unités graphématiques des écritures alphabétiques. Elle dit en effet que

"Les *phonogrammes*, graphèmes chargés de transcrire les phonèmes. Les phonogrammes comprennent les *archigraphèmes* et leurs *variantes positionnelles*; leur usage est réglé par les *lois de position*. Ex. *g* dans *gare*, *gu* dans *gué*". (Catach, 1980 : 16)

ce qui revient plus ou moins à faire du mot *graphème* un simple mot technique pour dire "unité graphique". Cette impression est confirmée par le classement qu'elle propose ensuite des graphèmes :

"On peut classer les graphèmes en trois catégories :

- Les *phonogrammes*, graphèmes chargés de transmettre les phonèmes. Les phonogrammes comprennent les *archigraphèmes* et leurs *variantes positionnelles* ; leur usage est réglé par les *lois de la position*. Ex. : *g* dans *gare*, *gu* dans *gué*.

- Les *morphogrammes*, notations de morphèmes, surtout situés, pour les renforcer, aux jointures des mots, maintenus graphiquement identiques, qu'ils soient prononcés ou non (dans les liaisons en particulier). Ex. : marques de féminin/masculin, singulier/pluriel, suffixes, préfixes, **radicaux** < :**dérivés**, etc.

- Les *logogrammes*, notations de lexèmes ou "figures de mots", dans lesquels, à la limite, la "graphie" ne fait qu'un avec le mot, dont on ne peut la dissocier. La principale fonction des logogrammes est la distinction des homophones ; ce sont des *homophones-hétérographes* (ex. *sept, lys, thym, pouls, poids, coing*, etc.).

- *Lettres logogrammiques* : Lettres distinctives, participant à la physionomie du mot. Ex. : *air, hère, ère, erre, haire*, etc." (Catach, 1980 : 16-17).

5. DESCRIPTION GRAPHEMATIQUE DE L'ALPHABET LATIN

Il convient maintenant de reprendre toute la description précédente du fonctionnement des lettres de l'alphabet latin, en identifiant les différentes unités fonctionnelles qui sont représentées par les allographes que sont les lettres. Ceci revient certes à partir des lettres pour arriver à leur valeur phonique, mais nullement à considérer que ces lettres sont les graphèmes ou unités minimales de la graphématique.

5.1. Les lettres consonantiques

On dira donc que les lettres qui notent toujours un unique et même son représentent effectivement des graphèmes. Et on postulera un graphème <p>, qui associe toujours le son bilabial sourd [p] à la lettre P, un graphème <m>, qui associe toujours la nasale bilabiale [m] à la lettre M, un graphème <t>, qui associe toujours l'occlusive apicodentale sourde [t] à la lettre T, un graphème <f>, qui associe toujours la constrictive labiodentale [f] à la lettre F, un graphème <s>, qui associe toujours la sifflante sourde [s] à la lettre S, et un graphème <r>, qui associe toujours la vibrante apicodentale [r] à la lettre R. Ce sont les cas les plus simples, à propos desquels on remarquera qu'en dehors de <m> et de <r>, les graphèmes correspondent toujours à un son sourd. Mais on sait que la sonorité de [m], comme celle de [r], n'est pas un trait distinctif du phonème /m/ ni de /r/.

Le cas des lettres C et K est aussi relativement simple. Ces deux lettres notent toujours le même son vélaire sourd [k], il s'agit donc de deux variantes du même graphème, que l'on notera <c>, dans la mesure où la présence de K est conditionnée par la présence d'un A subséquent, alors que celle de C n'est conditionnée par rien. Mais la réalisation K du graphème <c> est, en latin classique, soumise à une autre condition, qui n'est pas purement graphique : elle n'apparaît que dans une liste finie de mots dont le signifiant contient la syllabe initiale [ka] : les plus fréquents sont KALENDAE «calendes», KAPVT «tête» et KARTHAGO «Carthage». A l'époque classique, K n'est qu'une variante libre de <c>, dans la mesure où il est plus fréquent d'écrire CALENDAE, CAPUT ou CARTHAGO. La lettre Q est aussi une variante du même graphème <c>, puisqu'elle correspond au même son vélaire [k]; mais c'est une variante combinatoire, étant donné qu'elle n'apparaît que devant la lettre V, sauf dans le sigle SPQR. Elle a en outre la particularité phonologique de correspondre au premier segment du monophonème labiovélaire /k^w/, ce qui est la raison pour laquelle elle apparaît uniquement devant la lettre V, qui, elle, note le second segment de la même labiovélaire.

Les choses se compliquent un peu, quand une lettre comme L ou N correspond à deux sons différents, à savoir respectivement une liquide vélaire [ɫ] et une liquide palatale [l], ou une nasale vélaire [ŋ] et une nasale apicodentale [n]. Les graphèmes <l> et <n> ne correspondent pas alors à un son précis, mais à un phonème, dans la mesure où les deux nasales, comme les deux liquides, sont en distribution complémentaire et représentent donc, chacune, le même phonème. Le lecteur doit seulement connaître le système phonologique de la langue latine, pour savoir que le graphème <n> correspond au son [ŋ] uniquement devant une lettre notant un son vélaire, comme *ANCILLA* «servante», *FRANGO* «briser», *RELINQVO* «abandonner», et *LINGVA* «langue», ou que le graphème <l> correspond à un son apicodental notamment devant le graphème <i> et à l'initiale de syllabe, comme dans *SICILIA* «Sicile» ou *LEX* «loi». La complication est alors minime, puisque l'absence de précision du système graphique latin ne risque pas de perturber la communication; car si le

lecteur se trompe de réalisation phonique, celle-ci ne sera qu'une prononciation erronée du bon phonème.

Le cas des autres lettres notant des consonnes est un peu plus complexe. Les lettres B et D représentent le graphème et <d>, puisqu'en l'absence de toute particularité contextuelle, elles correspondent normalement aux sons voisés [b] et [d]. Mais la lettre B est une variante du graphème <p>, quand elle se trouve devant les graphèmes <s> ou <t>, qui correspondent au son sourd [s] ou [t], ce qui est le cas par exemple dans *PLEBS* «les plébéiens» et *OBTINVIT* «il a maintenu», qui étaient prononcés [pleps] et [optinuit]. On remarquera d'abord que cette variante du graphème <p> est due à une influence du sens sur la notation graphique, ce que les philologues appellent une analogie du radical des autres cas que le nominatif, ce que Quintilien qualifiait d'exigence de la *ratio* «logique» (Quint. 1,7,7). On remarquera en outre que cette variation graphématique n'avait pas du tout un caractère obligatoire, et n'était liée qu'à certains morphèmes; car, si le parfait et le participe de verbes comme *NVBO* «je me marie» ou *SCRIBO* «j'écris» présentaient toujours le graphème <p>: *NVPSI*, *NVPTVM* ou *SCRIPSI*, *SCRIPTVM*, dans ces mêmes contextes, la lettre D est une variante du graphème <s>, devant le graphème <s>, et du graphème <t>, devant le graphème <t>, comme le montrent les alternances graphiques *ASSEQVI* «atteindre» (à côté de *ADSEQVI*), *ATTINERE* «concerner» (à côté de *ADTINERE*).

On pourrait décrire autrement les faits et dire que la lettre B est un graphème qui correspond à l'archiphonème /P/, c'est-à-dire à une occlusive bilabiale qui n'a ni la sourdité de [p] ni la sonorité de [b]. On le noterait alors ce graphème par <P>, avec une majuscule comme pour l'archiphonème en phonologie. Mais une telle description aurait deux inconvénients. D'abord, elle ne tiendrait compte ni de la fréquence ni de la distribution. La lettre B note en effet presque toujours le son voisé [b]; et ce n'est que dans quelques contextes particuliers qu'elle note le son sourd [p]. D'autre part, cette description rendrait plus difficile, voire impossible la description des autres emplois de la lettre B. On constate en effet que les lettres B et D, dans les mots composés, notent le même son que le graphème suivant qui est à l'initiale d'un lexème, ce qui permettrait de dire que ces lettres sont des variantes d'un autre graphème, exactement comme B est une variante du graphème <p>. La lettre B serait ainsi un graphème en quelque sorte joker, qui représente le même graphème que le graphème suivant, lorsque ce dernier est le graphème <p>, <c>, <f>, <s>, <m> ou <r> : *SVBPLICARE* «prier» (à côté de *SVPLICARE*), *SVBCLAMARE* «crier en réponse» (à côté de *SVCLAMARE*), *SVBFICERE* «suffire» (à côté de *SVFFICERE*), *SVBSEQVI* «suivre immédiatement» (à côté de *SVPSEQVI*), et *SVBMOVERE* «écarter» (à côté de *SVMMOVERE*), *SVBREPERE* «se glisser sous» (à côté de *SVRREPERE*). De la même façon, la lettre D est une variante du graphème qui la suit, devant tout graphème consonantique sauf et <m>: *ADCIDERE* «arriver» (à côté de *ACCIDERE*), *ADFERRE* «apporter» (à côté de *AFFERRE*), *ADGREDI* «s'approcher» (à côté de *AGGREDI*), *ADLOQVI* «adresser la parole» (à côté de *ALLOQVI*), *ADNVERE* «adresser un signe» (à côté de *ANNVERE*),

ADRIPERE «tirer à soi» (à côté de ARRIPERE), ADSEQVI «atteindre» (à côté de ASSEQVI), ADTINERE «concerner» (à côté de ATTINERE), mais toujours ADBIBERE «boire» et ADMOVERE «approcher de».

5.2. Les lettres vocaliques

Un peu comme les graphèmes des consonnes sonores, les lettres vocaliques présentent une situation compliquée. Les voyelles A, E et O correspondent, chacune, à deux phonèmes différents: /a/ bref et /a:/ long, /e/ bref et /e:/ long, /o/ bref et /o:/ long, ce qui veut dire qu'elles notent les archiphonèmes /A/, /E/ et /O/. On les appellera donc les graphèmes <A>, <E> et <O>. Ces graphèmes ont l'inconvénient de ne pas signaler une différence de prononciation qui, au niveau phonologique, est pertinente, ce qui est différent du cas du graphème <I>. Le lecteur a donc besoin de comprendre le sens du message pour donner une prononciation correcte à ces trois graphèmes. La situation est un peu plus compliquée pour les lettres I et V, qui ne se contentent pas de noter l'archiphonème vocalique /I/ et /U/, mais un archiphonème encore plus vague, dans la mesure où il n'est même pas spécifié en tant que son vocalique ou consonantique. Cette imprécision toutefois est moins grave que la précédente ; car il faut seulement connaître le système phonologique pour ne pas se tromper dans la lecture en [w] ou en [u] de ce phonème; il n'est pas nécessaire de faire vraiment appel au sens, pour savoir si les graphèmes <I> et <V> doivent être prononcés [i] ou [j], ou bien [u] ou [w]. Par contre le recours au sens est nécessaire pour savoir si la voyelle V ou I est longue ou brève : LVTVM «boue» [lutum] ou «gaude (plante coloriant en jaune)» [lu:tum], PILVM «javelot (Nom. ou Acc.)» [pi:lum] ou «poil (Acc.)» [pilum].

Lorsque deux lettres vocaliques se suivent, comme dans AE, AV et OE, on a tout simplement affaire à la suite des deux graphèmes <A> et <E>, <A> et <V>, et <O> et <E>, dans la mesure où ces différents graphèmes notent la même réalité phonique non spécifiée que lorsqu'ils se trouvent dans d'autres contextes.

5.3. Les quatre dernières lettres de l'alphabet latin

Elles présentent, chacune, des particularités graphématiques. Z et Y sont, dans la langue des personnes cultivées, des graphèmes qui correspondent l'un à une sifflante voisée [z], et l'autre à la voyelle arrondie [y]. Mais, dans la classe populaire, ce sont plutôt des variantes des graphèmes <s> et <u>, se prononçant probablement [s] et [u].

La lettre H est un graphème aspiré <h> dans la langue cultivée, mais, dans la langue populaire, une lettre souvent muette, qui n'est donc pas un graphème, quand il ne correspond à aucune prononciation.

Reste la lettre X. Ce n'est pas un graphème. C'est une variante amalgamée, pourrait-on dire, des deux graphèmes <c> et <s>.

6. EN CONCLUSION

Décrit comme cela, le système graphématique latin montre bien ses limites et ses lacunes. Il n'y a pas un graphème pour correspondre à chaque son de la prononciation latine : aucun graphème en effet pour distinguer les sons [ŋ] et [n], [ʃ] et [l], [j] et [i], [w] et [u], ce qui n'est pas trop grave, dans la mesure où ces différences phoniques ne sont pas distinctives en latin, ces huit sons correspondant à quatre phonèmes, qui correspondent, chacun, à un graphème : les deux graphèmes consonantiques <n> et <l> et les deux graphèmes vocaliques <i> et <u>. Tous les phonèmes consonantiques, sauf les labiovélares /gw/ et /kw/, ont chacun un graphème propre :

<p>, <t>, <c>
, <d>, <g>
<m>, <n>
<f>, <s>, <r>, <l>.

Mais parmi ces graphèmes consonantiques, seuls <t>, <m>, <f>, <s> et <r> n'ont pas de variantes et correspondent à une seule lettre, en l'occurrence T, M, F, S et R.

Les phonèmes vocaliques sont bien moins représentés que les phonèmes consonantiques. Il n'y a que cinq graphèmes

<i>, <u>
<e>, <o>
<a>

pour noter les cinq paires de phonèmes vocaliques

/i:/ ~ /i/, /u:/ ~ /u/
/e:/ ~ /e/, /o:/ ~ /o/
/a:/ ~ /a/

et les trois diphtongues

/ae/, /au/, /oe/.

Par contre, il y a des redondances inutiles, comme les trois variantes du graphème <c>, à savoir C, K et Q, et la variante X du groupe de graphèmes <c> + <s>. Mais ces variantes inutiles sont des restes de l'histoire, c'est-à-dire notamment de la transmission aux Romains par les Etrusques de l'alphabet grec occidental.

Cette étude montre combien sont approximatives ou idéalisées les définitions de l'alphabet, données pourtant par de grands spécialistes des écritures :

« L'alphabet phénicien n'est pas ce que nous avons coutume d'appeler un alphabet, c'est-à-dire une écriture analysant chaque mot en ses éléments phonétiques constitutifs, consonnes et voyelles, affectant un signe spécial à chacun de ces éléments, aussi bien aux voyelles qu'aux consonnes » (Février, 1959 : 210).

« Rappelons les trois conditions théoriques qui doivent être satisfaites en même temps dans le même système pour qu'il y ait un véritable

alphabet. En premier lieu, il doit être rendu compte de tous les phonèmes de la langue, sans exception ; deuxièmement, le nombre de caractères ne doit pas dépasser un chiffre situé entre vingt et trente ; les caractères enfin, ne doivent pas avoir un double ou triple emploi ; leurs équivalences phoniques doivent être bien définies et invariables » (Havelock, 1981 :51).

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ANIS, Jacques, 1983, "Pour une graphématique autonome", dans : *Langue française*, 59, 31-44.
- BLANCHE-BENVENISTE, Claire, & CHERVEL, André, 1969, *L'orthographe*, Paris, Maspéro, 236 p.
- CATACH, Nina, 1978, *L'orthographe*, Que sais-je ? n° 685, Paris, P.U.F., 127 p.
- CATACH, 1980, *L'orthographe française*, Paris, Nathan, 334 p.
- ERNOUT, Alfred, 1957², *Recueil de textes latins archaïques*, (1^{ère} éd.: 1916), Paris, Klincksieck, 289 p.
- FEVRIER James G., 1959, *Histoire de l'écriture*, Paris, Payot, 616 p.
- GAK, Vladimir Grigor'evich, 1976, *L'orthographe française, Essai de description théorique et pratique*, éd. franç. établie par l'auteur et Irène VILDE-LOT, Paris, SELAF, 150 p.
- HAVELOCK, Eric A., 1981, *Aux origines de la civilisation écrite en Occident*, trad. de l'anglais par E. Escobar MORENO, Paris, Maspéro, 105 p.
- HIGOUNET, Charles, 1955, *L'écriture*, Paris, P.U.F., Que sais-je? n° 653, 128 p.
- MARTINET, André, 1970, *Éléments de linguistique générale*, Paris, Colin, 222 p.
- MOUNIN, Georges, 1970, "L'écriture script", dans : MOUNIN, 1970, *Introduction à la sémiologie*, Les Editions de Minuit, 137-144.
- NIEDERMANN, Max, 1953³, *Précis de phonétique historique du latin*, Paris, Klincksieck, 208 p.
- PULGRAM, Ernst, 1951, "Phoneme and Grapheme: a Parallel", dans : *Word* 7.1, 15-20.